

l'affection de Claudine et de son mari <sup>1</sup>. Voici comment la mère inscrivait la naissance d'un de ses fils — Amblard-Joseph, né le 3 août 1642 — sur le cahier de notes et de comptes, sorte de livre de raison qu'elle tenait d'une belle et haute écriture très formée, mais avec un parfait dédain de l'orthographe : « Le vendredis troisième out, je suis acouché de un fis, antre une et deux, et le seisème dout a été batisé à léglise de Notre Dame ; Monsieur Grifont a été parin et Mademoiselle de Bais a été maraine, é y sapaile Anblar Jousset ».

Déjà Claudine avait mis au monde — le 3 octobre 1637 — Charles, le futur créateur des Petites Ecoles.

Bien qu'il ait vécu surtout à Lyon, celui-ci resta toujours Bressan par le cœur. Il serait facile de relever dans tout le cours de sa vie des preuves de son attachement très vif à la petite patrie. Et, dans son testament, où il marquait la volonté que « ses biens fussent premièrement et principalement employés pour la subsistance des maîtres du séminaire de Saint-Charles », qu'il avait fondé à Lyon, il exprimait le désir que « les maîtres dudit séminaire fussent de préférence choisis » parmi ses compatriotes de la Bresse et du Bugey.

Démia ne fut baptisé que cinq semaines après sa naissance. Il fut tenu sur les fonts de l'église de Notre-Dame de Bourg par de nobles personnages : messire Charles de Damas, marquis de Thianges, maréchal de camp et lieutenant général au gouvernement de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et comté de Charolais, et damoiselle Anne de Joly de Langes, fille du baron de Choin, bailli de Bresse et gouverneur pour le roi en la ville de Bourg <sup>2</sup>.

---

(1) L'un d'eux, Joseph, eut pour parrain un M. Porron ; un autre fut tenu sur les fonts par M. de Mussel et Mme Ruffin.

2. « Le dixième jour de novembre mil six cent trente sept a esté baptisé en l'église paroissiale nostre dame de Bourg un fils appartenent à sieur Benoist Demia secretaire de Monsieur de Tienges et à damlle Claudine Carteron sa femme duquel a esté parrain Messire Charles de Damas Marquis de Tienges chevalier des ordres du Roy Con<sup>er</sup> en ses Conseils Maréchal de camp en ses armées Capne de Cent hommes d'armes Lieutenant général pour sa Majesté au Gouvernement de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et Comté de Charolois, et damoiselle Anne de Langes fille de Mons<sup>r</sup> le Baron de Choin baillit de Bresse et gouverneur pour le Roy en la ville de Bourg, lesquels luy ont imposé le nom de Charles, ledit fils estant né le samemdy troisieme du mois d'octobre dernier environ les cinq heures du soir ». Suivent les signatures : Damas, Anne de Joli, Magnin, de Grillier, B. Monnier vicaire (*Archives municipales de Bourg*, GG., 42).